

Le courtage de connaissances : une réponse aux enjeux de la science de la durabilité

Valéry Ridde et Tony Zitty, Centre Population et Développement (Ceped), Paris

27 juin 2023



Mise en contexte

Une quantité incroyable de résultats de recherches sur une diversité de sujets est disponible et mise à jour en permanence. L'inaction dans certains domaines (changement climatique, équité, etc.) ou la formulation d'actions et de politiques sans considérer les données probantes montrent les défis que sous-tend la mobilisation de la science lors de la prise de décisions. L'une des solutions prometteuses pour relier le monde de la recherche avec celui de la décision est l'organisation d'une médiation, d'un courtage de connaissances. Qu'il soit porté par un individu ou une organisation, le courtage de connaissances organise des activités pour favoriser la prise de décision fondée sur la science, en tenant compte des contextes et des enjeux de pouvoirs, sans illusion ni naïveté.

Deux mondes séparés

La pandémie de COVID-19 a montré tous les défis à relever pour que les décisions soient fondées sur la science. Lorsque les gouvernements ont décidé de mesures de confinement, les experts en matière de santé publique ou d'histoire des épidémies n'ont pas été consultés pour éclairer ces choix. Dans le domaine du changement climatique, des inégalités sociales de santé ou de l'accès aux soins des plus pauvres, si les solutions sont connues depuis longtemps, le manque d'actions et de décisions illustre les défis de la mobilisation scientifique. En effet, ainsi qu'il est communément décrié, parfois de manière caricaturale, la communauté scientifique et les sphères d'actions et de décisions vivent dans des mondes souvent séparés, parfois hermétiques, disposant de règles et de normes trop différentes pour faciliter leurs rencontres et les discussions. Une équipe de recherche sera évaluée sur le temps long par les subventions obtenues et ses publications tandis que les responsables politiques seront jugés sur leurs décisions consensuelles dans le temps court des échéances électorales. Si l'on reproche aux membres de la communauté scientifique de ne pas comprendre le fonctionnement des organes de gouvernance, les personnes qui prennent des décisions politiques ou techniques sont considérées comme manquant de compétences scientifiques pour juger de la qualité des études qui pourraient leur être utiles, lorsqu'ils le ignorent pas.

De la mobilisation à la médiation scientifique

Si les temporalités, les connaissances, les compétences, les intérêts, les habilités, les normes et les contextes entre les mondes académiques et politiques sont aussi différents et difficiles à changer, pourquoi ne pas s'appuyer sur une personne ou une organisation dont le rôle serait à l'interface ? La médiation culturelle dans les musées, sociale dans les quartiers ou de couple dans les familles existent depuis longtemps. Mais l'idée d'une fonction intermédiaire entre la science et les organisations qui décident ou mettent en oeuvre des politiques publiques reste encore nouvelle. Toutes les formes de recherche (notamment des sciences fondamentales) ne mènent pas forcément à des décisions qui visent à changer nos pratiques à court terme. Cependant, si l'on considère que les connaissances produites par la recherche peuvent être utiles pour participer aux prises de décisions, par exemple dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la lutte contre la déforestation, de la sauvegarde de l'habitat ou de la préservation des milieux coralliens - pour répondre aux enjeux de développement durable -, il serait certainement opportun de se doter d'une fonction de courtage de connaissances. Cette personne, ou cette organisation, cherchera à comprendre les besoins des décideurs, soutiendra les équipes de recherche pour adapter leurs travaux en vue d'une prise de décision, recensera de manière systématique l'état des connaissances internationales sur un sujet et le présentera dans un langage accessible et orienté vers l'action (Figure 1). Ces personnes devront disposer de qualités humaines permettant de jouer ce rôle d'interface (humilité, mobilisation, dynamisme, leadership) mais aussi de compétences techniques pour comprendre le monde de la science (ses méthodes et son fonctionnement) et celui de la prise de décision (les enjeux stratégiques et politiques, les possibilités d'actions, les besoins d'adaptation). En outre, dans le monde du développement, les expériences de courtage sont rares et doivent encore faire l'objet d'études pour mettre au jour leurs conditions de succès. Il faut développer la science de l'utilisation de la science.

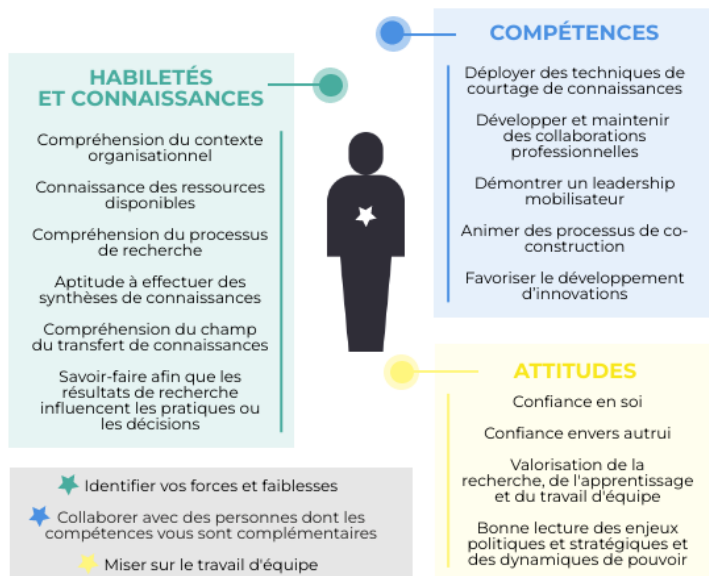


Figure 1. Habiletés, compétences et attitudes d'un.e courtier.e en connaissances

Les défis du courtage au Burkina Faso et en Île de France

Prenons deux exemples pour illustrer le courtage de connaissances. Lors d'une recherche interventionnelle en santé publique qui a duré cinq ans dans un district (Kaya) du Burkina Faso, une fonction de courtage de connaissances a été expérimentée. Une personne disposant d'un master en sociologie a été recrutée et formée, avec pour mission de créer des opportunités pour que les recherches issues du programme (mutuelles de santé, paludisme, dengue, etc.) soient utilisées par les décideurs locaux et nationaux. Elle a réalisé des synthèses des connaissances antérieures et nouvelles, organisé des ateliers délibératifs, produit des notes de politiques, et soutenu des chercheurs pour rendre leurs résultats accessibles et adaptés. Les enseignements tirés montrent qu'il est essentiel de tenir compte des enjeux de pouvoirs (hiérarchie médicale, relation centre/périphérie et Nord/Sud) et des contextes qui entourent la prise de décision pour adapter les activités et les fonctions de courtage de connaissances.

Autre exemple en Île-de-France où les connaissances scientifiques disponibles sur les inégalités sociales de santé (ISS) ne sont pas suffisamment utilisées pour penser des solutions. A cette fin, depuis avril 2022 et pour une durée de 18 mois, un projet de recherche-action de courtage de connaissances en faveur de la réduction des ISS (CourtISS) est organisé avec l'Agence régionale de santé Île-de-France. L'intervention doit permettre d'améliorer la pertinence des actions de l'Agence sur les ISS en utilisant les connaissances scientifiques pour éclairer la prise de décision. Au-delà du temps court des 18 mois de recherche-action, le manque de temps des agent.e.s pour participer aux différentes activités de courtage reste un défi et renforce l'idée d'institutionnaliser un accompagnement par des courtier.e.s de connaissances.

À retenir

La création d'une fonction de courtage de connaissances apparaît indispensable à mettre en place et essentielle pour susciter des changements sociaux et politiques fondés, en partie, sur la science. Mais le courtage doit s'inscrire dans un plan de transfert des connaissances précis, dotés de moyens et de personnes compétentes. Le courtage de connaissances constitue une stratégie prometteuse pour favoriser la mobilisation de résultats de recherche pour soutenir la prise de décision. Il s'agit d'une fonction relativement nouvelle et d'un métier à développer afin que les mondes de la science et de la politique participent, ensemble, à la prise de décisions éclairées pour le développement durable. Comme la recherche, la médiation scientifique est un métier, certes à inventer, mais qu'il faut promouvoir et appuyer. C'est l'une des propositions de la commission mondiale sur les données probantes dans un rapport publié en janvier 2022.